

Identifier l'Europe: est-ce Altérer la Turquie?

Nilüfer Göle^{*}

Montée dans un taxi à la gare de Marseille, je remarquai très vite une petite amulette bleue “contre le mauvais œil”, suspendue au rétroviseur avant de la voiture. Cette amulette ressemblait plus à sa version turque, que l’on retrouve dans tous les taxis d’Istanbul, qu’à la traduction maghrébine de ce même usage contre le “mauvais œil”. Sur ce, j’engageai la conversation avec le chauffeur de taxi qui, effectivement, n’était pas maghrébin mais arménien. Il avait acheté l’amulette en question en Grèce. A son tour, il m’interrogea sur mon “léger accent”. Je lui répondis que j’étais turque. Le silence s’installa entre nous, silence que je tentai de rompre en lui demandant son avis sur la candidature de la Turquie à l’Union européenne. Nous étions au milieu du mois de novembre 2004, mois durant lequel le débat sur l’adhésion turque était des plus vifs en France. Sa réponse fut aussi brève que catégorique. Il était contre cette adhésion, estimant qu’un pays musulman n’avait pas sa place en Europe même s’il n’éprouvait aucun sentiment hostile à l’égard des immi-

* Publié dans la revue *Confluences Méditerranée*, “Turquie, la 28ème étoile?”, n. 52, hiver 2004-2005.

grés. Je tentai à nouveau ma chance en soulignant la dimension pacificatrice du projet européen, entre chrétiens et musulmans, entre arméniens et turcs. Loin d'être convaincu, il m'assura au contraire que "toutes les guerres étaient des guerres de religion". Etant arrivés à destination, notre conversation s'arrêta là. Celle-ci, pourtant, me restait en mémoire, autant par les arguments échangés que par une forme d'examen de conscience. Je n'étais pas insensible au fait qu'un arménien originaire de l'est de la Turquie avait choisi la Grèce pour acheter son porte bonheur. Le devoir de mémoire que les turcs ont à faire à l'égard des arméniens ne se fait pas seulement au nom des grands principes. Il se rappelle souvent, comme cela m'est arrivé maintes fois, au travers d'un objet, d'un lieu, d'un échange personnel. Ce devoir n'est pas désincarné, lointain, "formalisé" par les discours politiques, mais à la fois concret et personnel au hasard des expériences de la vie. Je ne pus m'empêcher de penser qu'au-delà des différences de religion, une culture commune nous rapprochait, nous permettait d'éprouver une familiarité de genre que les membres d'une même religion ne partageaient pas forcément. La croyance suivant laquelle on pouvait se protéger contre le mauvais œil en était un exemple parmi tant d'autres. A cette superstition, on pouvait ajouter aussi des goûts alimentaires communs, un même sens de l'hospitalité. Dans des aires culturelles comme la Méditerranée ou l'Orient, on retrouve du commun, de la connivence en dépit des différences religieuses. La culture et la religion ne se superposent pas toujours. C'est peut-être justement cette difficulté à séparer, à distancier la culture de la religion qui, à nouveau aujourd'hui, est devenu un enjeu majeur de l'humanité, et de l'Europe en particulier.

L’attrait qu’éprouvent les anthropologues et les sociologues pour les conversations avec les chauffeurs de taxis vient sans doute du fait que celles-ci révèlent l’interface entre le personnel et le public. La conversation se déroule dans un transport privé, dans le lieu clos du taxi, mais entre deux personnes qui sont étrangères l’une à l’autre. C’est une rencontre fortuite, produit de l’anonymat urbain, mais aussi une forme de rencontre “privatisée”, protégée de l’écoute publique. Dans un taxi, nous entrons en circulation non seulement dans la ville, mais aussi avec les informations, les rumeurs, les opinions. Car l’opinion du chauffeur de taxi peut acquérir aussi un statut représentatif de l’opinion dite publique.

Les propos du chauffeur de taxi marseillais, bien que personnels et marqués par la mémoire arménienne, font également résonance avec une grande partie de l’opinion publique française. La correspondance entre l’opinion d’une personne et l’opinion publique est un phénomène complexe. La position sociale, la mémoire subjective, mais encore l’accès à l’information, au débat public des personnes jouent un rôle décisif dans la formation des opinions. Chacune d’elles fait son entrée dans l’opinion publique par une porte personnelle, une histoire singulière, pour donner forme à ce que l’on peut considérer comme un trait manifeste et collectif de l’opinion publique.

Toutefois on ne peut en rester à cette correspondance entre opinion personnelle et opinion publique. Toute opinion ne constitue pas une opinion publique. Si l’on se réfère

aux penseurs du XVIIème siècle, l’opinion n’est que la simple expression du «sens commun», des us et des mœurs prévalant dans la société, des jugements sans fondements, voire des préjugés. Il y a donc bien une tension entre cette première définition de l’opinion et celle qui lui succède ensuite, élaborant la notion d’opinion publique. Habermas, dans sa réflexion sur la généalogie du concept d’opinion publique, montre comment celle-ci évolue en relation avec l’usage de la raison et contre les préjugés des opinions. En France, l’opposition a longtemps été très nette entre opinion et vérité, jugement et raison, opinion et critique. C’est avec les physiocrates que la notion de “public éclairé” fait son apparition, celui-ci se constituant à travers la discussion critique dans la sphère publique.¹ C’est donc à partir du XVIIIème siècle qu’opinion publique et usage de la raison critique commencent à converger. Mais ces deux notions ne sont pas toujours pensées comme un couple indissociable. Pour Rousseau, par exemple, “la volonté générale” est plus fondée sur le consensus des cœurs que sur celui des arguments: en évitant les “discussions épineuses”, la société s’en trouve mieux gouvernée grâce à des lois qui correspondent à la simplicité des us et des opinions.² Or, dans la définition habermassienne de la sphère publique comme idéal-type de la démocratie, le débat public est le lieu où les préjugés et les opinions font l’objet d’une communication critique et discursive. L’opinion transformée par l’usage de la raison n’est plus une simple opinion, dans le sens d’une simple inclinaison, mais une réflexion privée sur les affaires publiques et leur discussion en public.

Or, aujourd’hui, l’interprétation plus populiste de la notion d’opinion publique laisse dans l’ombre la notion de public éclairé, lui trouvant des connotations trop élitistes. On assiste ainsi à une sorte de sacralisation de l’opinion publique comme nouvelle figure positive de la collectivité. Au sujet de la candidature turque, par exemple, c’est à l’appui des sondages que l’on dit constater, en termes de pourcentage, l’hostilité déclarée de la majorité des français.³ L’opinion publique devient ainsi une donnée indiscutable, qui ne peut être soumise au débat critique.

Le débat sur la Turquie illustre une nouvelle étape dans la construction européenne, montrant que celle-ci n’est plus le domaine réservé des décideurs politiques ou des eurocrates de Bruxelles, mais qu’il appartient aussi au peuple de se prononcer, soit à travers les sondages, soit par referendum, consultation qui entre ainsi dans le jeu politique. On retrouve en quelque sorte, appliquée au projet européen, l’idée de souveraineté populaire tout comme le principe de la vérité de l’Etat nation moderne. Le cheminement politique qui conduit à juger nécessaire de consulter le “peuple”, donc d’organiser un referendum sur la constitution européenne et sur l’ouverture des négociations avec la Turquie, en est un exemple. La souveraineté populaire, et son corollaire qu’est l’opinion publique, ont tendance à devenir une *persona* collective incontournable sur les aspirations démocratiques du projet européen. Mais il conviendrait alors de s’interroger sur la nature de cette aspiration démocratique.

La célébration du rôle que joue l’opinion publique dans la démocratie ne date pas d’aujourd’hui et ne concerne pas

le seul débat sur la Turquie. Mais, comme le montre Pierre Rosanvallon, l’opinion publique change de registre dans les sociétés démocratiques contemporaines. *D'une démarche politique d'opposition, de la voix spontanée de la société civile*, elle évolue vers une démarche de type identitaire.⁴ Ce qui est en jeu, c’est une nouvelle consécration de l’opinion politique: la reconnaissance sociale et la popularité des sondages correspondent en effet à la volonté de rompre avec l’abstraction démocratique et de restituer une voix et un visage au peuple. Ainsi, la formule du genre “les Français pensent que” en est une mise en scène, “il y est presque toujours question d’une société comprise comme une personne”.⁵ En cherchant à cerner et définir le moral, les humeurs, les attentes ou les exigences du peuple, on assiste d’une certaine manière, selon Pierre Rosanvallon, au retour à la vieille théorie de la psychologie des peuples du XIXème siècle. Et quand l’opinion publique, indispensable à la vie de la démocratie, devient la consécration d’une nouvelle figure de “peuple-opinion”, il y a là une tentative de dériver vers “une démocratie essentialiste”: une telle personnification de la collectivité “fait dériver l’identité d’un double mouvement d’occultation des divisions intérieures à la société et d’exasération des différences avec ce qui lui est extérieur ou étranger”.⁶ Le spectre permanent d’un ennemi intérieur ou extérieur, la dénonciation de ce qui peut menacer l’identité du peuple, encouragent à leur tour, comme le fait encore remarquer Rosanvallon, la montée des politiques populistes, en l’occurrence la montée du Front national en France.⁷

Le débat public sur la compatibilité entre la Turquie et le projet européen, entamé depuis deux ans et qui n'a cessé de devenir un sujet de plus en plus central dans la vie politique intérieure française, appelle une réflexion sur la nature de ce débat et ses dimensions identitaires. C'est, en effet, les discussions sur la candidature turque qui ont montré combien était difficile la relation entre identité et altérité: l'éventuelle présence de la Turquie au sein de l'Union européenne a provoqué un débat sur ce qu'est ou doit être l'identité de l'Europe, tout au moins dans sa version française.

Le débat sur la Turquie est devenu un débat identitaire où les partisans du "non" cherchent à identifier soit par les frontières géographiques, la religion, la question des arméniens, des femmes et des mœurs culturelles, la différence ou l'altérité entre deux mondes. Il a dessiné un répertoire de thèmes qui contribue davantage à renforcer la distance qui sépare la Turquie de l'Europe que l'inverse: les frontières géographiques (l'Iran, l'Irak), mais aussi culturelles, le spectre islamiste, la taille de la population, des thèmes qui, tous, renforcent la réticence et l'imaginaire de la peur. On assiste à une dynamique de mise à distance de la Turquie, que je nommerais volontiers par ce néologisme, la volonté d'"altérer" la Turquie. Aux vieux clichés, qui signent une altérité "classique", vient se surajouter un nouveau répertoire d'arguments qui pèse sur l'imaginaire collectif. Le débat sur la Turquie a invité à la verbalisation de sentiments et de préjugés qui relèvent d'une mémoire historique sédimentée. Les opinions qui sont considérées comme allant de soi,

comme naturelles, une doxa en quelque sorte, sont comme un sédiment historique, une opinion “primordiale” ou un préjugé qui n'a presque pas changé dans sa structure psycho-sociologique.⁸ C'est sur ce fond de mémoire historique sédimentée et sur sa structure psycho-sociologique que s'est greffé le nouveau répertoire des arguments.

Le débat est pris aujourd’hui dans la spirale d'une production de l'altérité turque, allant jusqu'à emprunter les couleurs de la menace, d'un ennemi de l'Europe. (un des arguments consiste à dire que ce sont les ennemis de l'Europe, l'Angleterre ou les Etats-Unis, qui ne souhaitent l'adhésion de la Turquie à l'U.E que pour affaiblir celle-ci). Cela ne veut pas dire qu'une critique digne de ce nom soit absente. Certains hommes politiques ou intellectuels, de toutes tendances confondues, font certes appel à un débat plus raisonnable sur les arguments en faveur de la candidature turque pour dépasser précisément les fixations identitaires et civilisationnelles. Mais ces voix sont minoritaires. Dans l'ensemble, le débat est plutôt monocorde (mais pluri-thématisé) qui n'a d'autre résultat qu'une mobilisation des sentiments et une pléthore d'arguments négatifs dont le résultat est la formation d'une opinion publique réticente, voire hostile à l'idée d'une entrée de la Turquie en Europe, ce que viennent de souligner les sondages à la veille du sommet européen du 17 décembre.

La Turquie au sein de l'Europe constitue un cas pour le projet Européen et il est tout à fait crucial qu'à l'occasion de la candidature de ce pays un débat soit ouvert, peut être le

premier du genre, sur la définition de l'Europe. Mais l'éventualité d'un rapprochement de la Turquie avec l'Europe semble toucher quelque chose de plus caché, implicite, émotionnel, voire irrationnel dans la définition identitaire des français. On peut également penser que l'on a tout simplement besoin dans nos démocraties dépassionnées d'une altérité, d'un autre pour conjurer le déficit identitaire et mobiliser les énergies collectives. Le fait que la Turquie soit devenue le lieu névralgique d'une différence, d'une altérité capable de rappeler un héritage commun, une assise homogène, peut paraître normal, voire souhaitable aux yeux de certains. Mais nul ne peut ignorer que le débat sur la Turquie met à l'épreuve l'Europe dans son rapport à l'altérité, dans sa capacité à construire la démocratie et la paix. Les deux sont liées car c'est dans et par la constitution de l'espace public que les démocraties européennes pensent le rapport à l'autre, à l'étranger, l'immigration, mais aussi à toutes les formes de différences subies ou revendiquées. Il y a un lien fondamental entre l'espace public et le rapport à l'altérité; un débat identitaire joue sur les sentiments, les peurs et rend difficile à penser ce rapport dans des termes inclusifs et démocratiques.

L'“altérisation” de la Turquie intervient au moment où ce pays se rapproche de l'Europe et montre sa détermination politique à s'engager dans un processus de transformation sociale conforme à la perspective européenne démocratique.⁹ Autrement dit, le débat commence au moment même où la Turquie devient une candidate éligible, comme l'a

confirmé le rapport de la commission européenne, et donc se positionne comme interlocuteur, partenaire possible de l'Europe. La Turquie montre en son sein les signes de dépassement de l'altérité, du retard, de la fixation identitaire d'ordre étatique, nationale ou religieuse.

Les réformes législatives destinées à harmoniser le système juridique turc avec les critères de Copenhague ont été le fruit d'une mobilisation sociale (*seferberlik* en turc), et non des réformes sur papier, réformes "cosmétiques" comme les turco-sceptiques ont préféré les présenter. Ces transformations ne peuvent être réduites à des lois votées par le Parlement sans que la société turque ait été mobilisée. Elles sont le fruit d'une mobilisation des associations civiles, du mouvements des droits de l'homme, du milieu des affaires, des intellectuels, mais également de la détermination de la classe politique, et surtout du gouvernement. Faire passer au Parlement, par exemple, la loi sur l'abolition de la peine de mort pendant qu'Abdullah Ocalan, le leader du mouvement PKK était en prison, n'aurait pas été possible sans un débat public virulent sur la question kurde. Une telle avancée n'a été possible que par une critique du nationalisme assimilateur. Toujours dans le même sens, la pénalisation des crimes d'honneur, défendue par les associations féministes turques, a été soutenue par la perspective européenne qui a contribué à la démocratisation approfondie de la société turque et a servi d'idéal consensuel. Le projet européen est devenu un projet interne et partagé.

Il ne s'agit pas de présenter la Turquie comme un pays dépourvu de problèmes, mais de montrer comment fonc-

tionne la perspective européenne pour les dépasser. Dans ce sens, l'europeanité est une attitude qui n'est autre que la capacité d'une société à être critique sur elle-même, à détecter ses propres problèmes, à les nommer, en faire une affaire publique pour proposer des solutions législatives dans un cadre d'Etat de droit. C'est dans ce sens-là qu'on voit l'europeanité œuvrer en Turquie. À l'âge de la globalisation, le projet d'Europe encadre l'agir social qui risque de disparaître entre le néo-libéralisme et l'ultra-conservatisme.

Ne pas reconnaître l'europeanité de la Turquie, l'altériser, l'orientaliser, l'islamiser, voire la barbariser, revient à définir l'Europe comme une identité et non comme un projet. La candidature turque n'a été possible que par un renoncement à la pureté d'une identité définie soit en termes nationalistes soit en termes religieux. D'autre part, la présence de la Turquie en Europe questionne et trouble l'équation tacite entre identité européenne et héritage judéo-chrétien. Elle exige une redéfinition du projet européen par une séparation du culturel et du religieux et par un dépassement des fixations identitaires. C'est parce qu'elle dérange que cette équation déclenche tant de passions identitaires.

Si l'on définit l'europeanité comme un projet et non comme une identité donnée, on met l'accent sur le processus et sur la capacité démocratique à faire continuellement face à la question de l'altérité. Il s'agit d'un dépassement de l'identité entre l'Islam et l'Occident, entre la Turquie et l'Europe. Ainsi, la question arménienne doit trouver sa place dans ce processus de “démantèlement” identitaire. Et

ceci exige un travail critique sur l’opinion publique turque, sur les préjugés, convictions enfouies, sédimentation historique, bref, nécessite un travail intellectuel et la construction d’un public éclairé.

Pour revenir à la question initiale sur le rapport entre opinion publique et public éclairé, j’aimerais évoquer le contraste entre les notions, nécessairement imbriquées, d’opinion publique et de secret – une forme dérivée de l’opposition entre intérieur et extérieur.¹⁰ Par définition, chaque secret délimite un domaine extérieur à l’opinion publique; une fois institutionnalisé, tout espace public reproduit de nouveaux espaces secrets afin de pouvoir continuer à faire de la politique. Celle-ci exige l’existence de lieux de débats, secrets, que les intellectuels comme les groupes d’intérêts animent. Ces lieux constituent une étape préalable et indispensable au débat public. Il s’agit donc de questionner les tabous, les préjugés, et de procéder à certaines réformes dans des cercles restreints – si on espère avoir quelque chance de les réaliser. Le projet européen ne peut avancer et répondre au défi identitaire que s’il restaure les limites de l’opinion publique par le préalable de discussions éclairées.

Notes

1. J. Habermas, *The Structural Transformation of the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992 (1962), p. 95.
2. J. Habermas, *op. cit.* p. 98.
3. Selon un sondage publié dans le journal *Le Figaro*, à la veille du sommet européen des 16 et 17 décembre, 67% des français se sont prononcés contre l’adhésion de la Turquie en Europe. 39% d’entre

eux expliquaient ce refus par le fait que “les droits de l’homme n’y étaient toujours pas respectés” et 34% parce qu’il avait trop “de différences religieuses et culturelles”. *Le Figaro*, le lundi 13 décembre 2004.

4. Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable, Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, ed. Gallimard, 1998. p. 341-3.
5. *Ibid.*, p. 344.
6. *Ibid.*, p. 345.
7. *Ibid.*
8. J. Habermas, *op. cit.* p. 245.
9. Pour le développement de cet argument, cf. Nilufer Gole “la Turquie: le désir d’Europe qui dérange”, in *Lettre aux turco-sceptiques*, Paris, ed. De l’acte du sud, 2004.
10. Reinhart Koselleck, *L’Expérience de l’histoire*, Paris, Gallimard-Seuil, 1997, p. 188.